



Bruxelles, le 6 avril 2021

CM 2428/21

Dossier interinstitutionnel:
2018/0231(COD)

CODEC
COMPET
MI
IND
CONSUM
JUSTCIV
AGRI
AGRIFIN
VETER

AGRILEG
SAN
DENLEG
PHYTOSAN
SEMENCES
STATIS
ECOFIN
CADREFIN
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: Alejandro.DiazBlanco@consilium.europa.eu
pawel.zamojski@consilium.europa.eu
codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.43.93
+32.2.281.42.71

Objet: Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un programme en faveur du marché intérieur, de la compétitivité des entreprises, dont les petites et moyennes entreprises, du secteur des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux et des statistiques européennes (programme pour le marché unique) et abrogeant les règlements (UE) n° 99/2013, (UE) n° 1287/2013, (UE) n° 254/2014 et (UE) n° 652/2014

- Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil
- Lancement d'une procédure écrite

Le Comité des représentants permanents (1^{re} partie) ayant décidé, le 31 mars 2021, de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous marquez votre accord sur l'adoption de la position du Conseil en première lecture visée en objet, dont le texte figure dans le document 14281/20 + COR 1, et de l'exposé des motifs qui figure dans l'ADD 1 + COR 1 dudit document.

Veillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique à l'adresse codecision.adoption@consilium.europa.eu au plus tard le **mardi 13 avril 2021 à 13 heures (heure de Bruxelles)**.